

Service gestion des volontaires

ARRÊTÉ

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours,

portant nomination d'un chef de
centre

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la sécurité intérieure et notamment le Livre VII de la
partie réglementaire,

VU le décret n° 2014-1253 du 27 octobre 2014 relatif aux dispositions
des livres III, VI et VII de la partie réglementaire du code de la sécurité
intérieure,

VU le règlement intérieur du corps départemental des sapeurs-
pompiers du TARN,

VU l'avis favorable de monsieur le maire d'ALBAN en date du 28 mai
2015,

VU l'avis favorable du chef de groupement nord en date du 1er juin
2015,

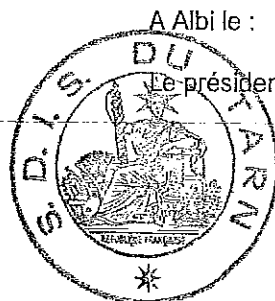
Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de
secours du Tarn,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : L'adjudant-chef Christophe ASTOULS est nommé en qualité de chef du centre de secours d'ALBAN
à compter du 1er juillet 2015.

Article 2 : M. le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn, chef du corps
départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du
service départemental d'incendie et de secours du Tarn.

Certifié exécutoire compte tenu de
la notification du :



A Albi le :

18 JUIN 2015

Le président du conseil d'administration
du SDIS


Michel BENOIT